



Réf : 994229



Détecteur infra-rouge pour alarme ALM235



433
MHz

FR - Français

Vous venez de faire l'acquisition de ce détecteur infra-rouge sans fil et nous vous en remercions.

Ce guide d'installation rapide va vous indiquer comment connecter et utiliser votre produit.

Garantie

En cas de problème ou de question technique, vous pouvez contacter notre hotline au numéro indigo ci-contre :

 **N°Indigo 0 825 05 62 60**

0,15 € TTC / MN

Du lundi au Jeudi de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Le vendredi de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H00

OU sur notre site <https://www.groupe-normand.com>

Avant tout appel, vérifiez d'avoir respecté les instructions fournies et munissez-vous de la référence commerciale du produit, numéro de série ou gencod. Gardez l'emballage d'origine en bon état au cas où vous devriez rendre l'appareil. En cas de dysfonctionnement, notre SAV vous indiquera la procédure à suivre :

a) Le matériel neuf est garanti (pièces et main d'oeuvre) par SEMAC, dans les conditions et selon les modalités ci-après, contre tous les défauts de fabrication pendant une durée de 24 mois à compter de la date d'achat du matériel, la preuve d'achat faisant foi (pour les accessoires neufs (cordons, télécommande etc) : 3 mois à compter de la date d'achat). Nous vous recommandons donc de garder très précieusement votre facture d'achat ou ticket de caisse comme preuve de date d'achat.

b) Les matériels ayant fait l'objet d'une réparation pendant la période de garantie visée ci-dessus sont garantis (pièces et Main d'oeuvre) par SEMAC jusqu'à la dernière de ces deux dates :
expiration de la durée de garantie visée ci-dessus ou trois (3) mois à compter de l'intervention SEMAC. Cette garantie s'applique pour autant que le matériel ait été utilisé dans des conditions normales et conformément à sa destination.

c) Pendant cette période de garantie de 24 mois, le produit défectueux sera réparé gratuitement. Le client devra néanmoins se rapprocher de son lieu d'achat afin de nous retourner le matériel défectueux dans un emballage adéquat avec l'ensemble des accessoires d'origine (les matériels endommagés durant le transport ne sont pas pris en charge au titre de la garantie) dans notre centre SAV.

Au titre de cette garantie, votre matériel sera réparé ou échangé et renvoyé à la charge de SEMAC à l'adresse de votre revendeur. Aucun matériel de prêt ne sera fourni pendant le délai de réparation.

d) Avant d'expédier votre matériel dans notre SAV, n'oubliez pas de :

- Indiquez à votre revendeur toutes vos coordonnées (nom, adresse, et numéro de téléphone...).
 - Assurez-vous que tous les accessoires sont inclus avec le matériel dans son emballage d'origine.
 - Joignez également une copie de la preuve d'achat de votre matériel.
- Le matériel bénéficie, en tout état de cause, de la garantie légale contre les conséquences des défauts ou vices cachés conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

Contenu du pack

Détecteur infra-rouge x1

Support de fixation x1

Piles 1,5V AA x3

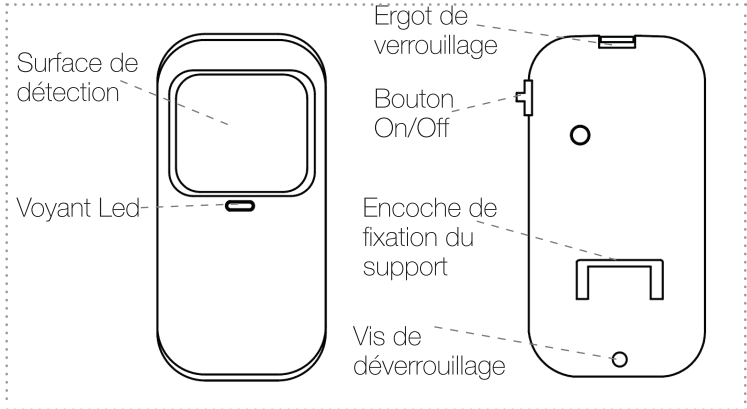
Vis et cheville de fixation x2

Notice d'utilisation x1

Description

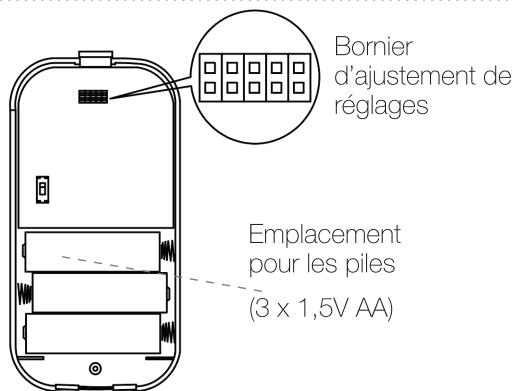
Ce détecteur de présence infra-rouge permet de sécuriser la zone de votre choix. Il est compatible pour les animaux de moins de 20kgs. Il se fixe sur un support avec rotule afin d'ajuster l'angle très facilement. Lorsque le système est armé, en cas de déclenchement, le détecteur enverra le signal à la centrale qui déclenchera la sirène, enverra une notification PUSH...

Face avant et arrière



Le voyant Led s'allumera après une détection et clignotera pour indiquer que les piles sont faibles.

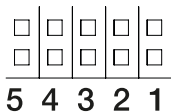
Face intérieure



Pour accéder au compartiment à pile, il faudra dévisser la vis de verrouillage puis appuyez sur l'ergot. Insérez ensuite 3 piles 1,5V de type AA en respectant le sens de polarité pour alimenter le détecteur.

Le détecteur est réglé en usine avec une configuration standard mais vous pouvez si vous le souhaitez effectuer quelques modifications. (Désactiver le voyant Led par exemple)

Il suffit pour ce de modifier la position des interrupteurs situés sur le bornier.



Borne 1 : Permet d'activer ou non le voyant Led du détecteur.

Borne 2 : Permet d'activer le mode détection «**Pulse1**».

Borne 3 : Permet d'activer le mode détection «**Pulse2**».

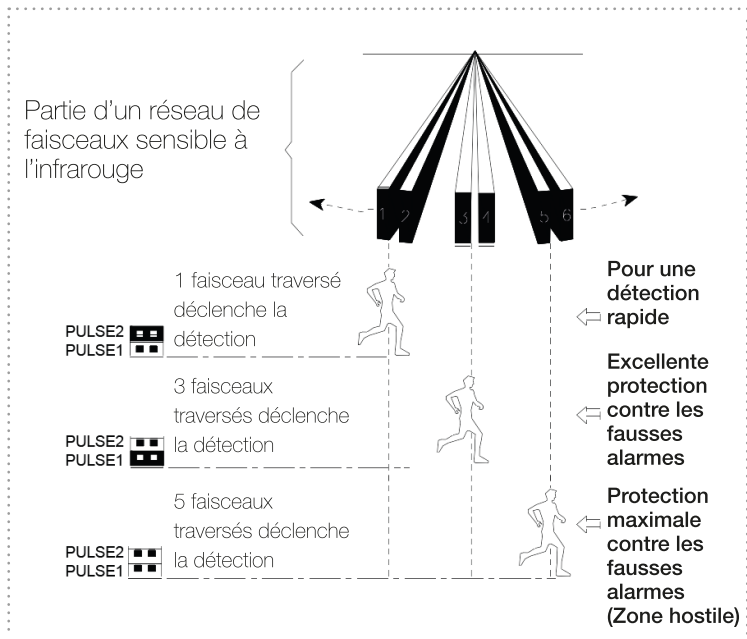
Borne 4 : Permet d'utiliser le détecteur en mode normal.

Borne 5 : Permet d'activer le mode test pour tester le bon

fonctionnement du détecteur.

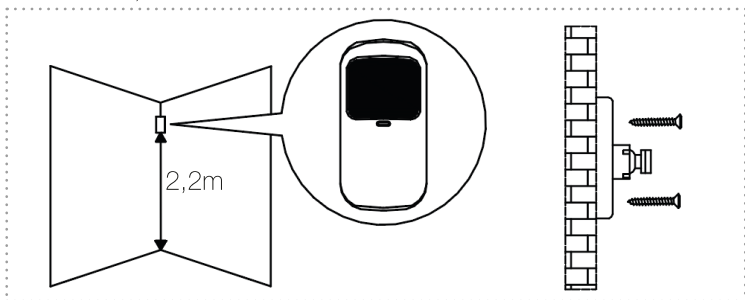
Réglage de la détection

Ce détecteur est équipé d'un compteur d'impulsion programmable qui peut être réglé en 1, 3 et 5 impulsions.



Installation

Il est recommandé d'installer le détecteur à une hauteur comprise entre 2 et 2,2 mètres.



1. Utilisez le support mural pour pointer les 2 trous de fixation.
2. Percez-les puis utilisez les vis et chevilles pour le fixer.
3. Placez ensuite le détecteur sur son support en le faisant coulisser dans l'encoche prévue.
4. Utilisez la rotule présente sur le support pour ajuster l'angle de détection

Recommandations :

La bonne position du détecteur est le voyant LED en bas.

Le détecteur est plus sensible aux déplacements transversaux qu'aux mouvements verticaux. La performance de celui-ci est meilleure lorsque la direction du détecteur est verticale vers le sens de la marche.

Évitez de placer le détecteur dans les endroits décrits ci-dessous :

- Face à une fenêtre : Il faut éviter le placement dans une zone où le passage est régulier et habituel. (Passage de train, véhicule...)

- Face à une source de chaleur telle qu'une climatisation, réfrigérateur, pompe à chaleur...

Ces éléments peuvent occasionner des déclenchements du détecteur de façon inattendue.

- Face à une forte source lumineuse ou dans un endroit fort ventilé qui pourrait faire bouger des éléments.(Rideaux..)

Association du produit avec l'alarme

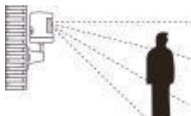
Les détecteurs et accessoires fournis avec votre kit sont déjà associés en usine. Vous avez toutefois la possibilité d'ajouter d'autres détecteurs.

2 solutions pour ajouter 1 nouveau détecteur infra-rouge :

Note : Assurez-vous d'avoir inséré 3 piles 1,5V AA dans votre détecteur et d'avoir retiré la languette plastique empêchant le contact des piles.

En local au travers du panneau de l'alarme

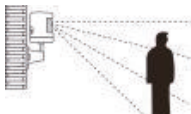
1. Cliquez sur «Réglages», «accessoires» puis sur «Smart Pairing».
2. L'alarme sera en attente de détection d'un nouvel accessoire.



3. Placez l'interrupteur sur «ON» puis effectuez un déclenchement dans la zone de détection du détecteur, le signal sera envoyé à l'alarme et celui-ci sera enregistré.

Au travers de l'application Tuya

1. Dans l'application Tuya, cliquez sur l'alarme puis sur «Acces-soires» et enfin sur le symbole «+».
2. L'application sera en attente de détection d'un nouvel acces-soire.



3. Placez l'interrupteur sur «ON» puis effectuez un déclenche-ment dans la zone de détection du détecteur, le signal sera envoyé et le détecteur sera enregistré dans la liste «Détecteur - Capteur».
4. Il sera possible au travers de l'application de renommer le dé-tecteur, de définir le mode d'utilisation (Avec ou sans délai)...

Economie des piles

Après la phase de test du détecteur, celui-ci passera automatiquement en mode surveillance.

Toutefois, celui-ci peut se placer en mode économie d'énergie dans le cas suivant :

- Plusieurs mouvements ont été détectés (plus de 3 en moins de 3 minutes, dans ce cas, afin de préserver la durée de vie des piles, le détecteur passera en mode économie d'énergie. Aucune détection ne sera possible pendant cette durée.
- En revanche si aucun mouvement supplémentaire n'est détecté après les premières 3 minutes, le détecteur repassera en mode surveillance.

Données techniques

Fréquence : 433.92MHz

Distance de transmission : 100m en champs libre

Angle détection : 110° / 12m

Alimentation : 3 piles 1.5V AA

Interrupteur marche/Arrêt : Oui

Support de fixation : Mural, orientable sur rotule

Température utilisation : 0 ~ +55°C

Puissance dans la bande de fréquence utilisée : 10dBm

Dimensions : 60 (L) x 115 (H) x38 (P) mm

Déclaration de conformité EU

Société d'exploitation des établissements Normand
117 Bld Eugène Thomas
62110 Hénin-Beaumont - France
Tél: +33 3 91 83 00 70 Fax: +33 3 91 83 00 99

Marque : **SEMAC**

Désignation commerciale : **Détecteur infra-rouge pour alarme ALM235**

Référence commerciale : **994229**

Référence usine : **AS-P01**

Je soussigné,

NOM et QUALITE DU SIGNATAIRE : M. NORMAND Eric,

Président Directeur Général déclare sous mon entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables aux directives RED 2014/53/EU et RoHS 2011/65/EU.

Que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur:

ROHS

EN 62321-5:2014, EN 62321-4:2014+A1:2017, EN 62321-7-1:2015, EN 62321-7-2:2017, EN 62321-6:2015, EN 62321-6:2015, EN 62321-8:2017

RED

- **EN 300 220-1 V3.1.1**
- **EN 300 220-2 V3.2.1**
- **EN 301 489-1 V2.2.3**
- **EN 301 489-17 v3.2.2**
- **EN 62479:2010**
- **EN 300 328 v2.2.2**
- **EN 62368-1:2020+A11:2020**

A cet effet, déclare que toutes les séries d'essai radio ont été effectuées.

Date : 01 septembre 2025

Signature :



NORMAND Eric
PDG

GROUPE NORMAND



Société NORMAND OPTEX

117 Bld Eugène Thomas

62110 Hénin-Beaumont

<https://www.groupe-normand.com>

OPTEX NORMAND S.L

Calle Nicaragua 132-134

Despacho 1, puerta 1

08029 Barcelona – España

+34 934 10 93 29

www.optexspana.com



FR

Cet appareil
se recycle

À DÉPOSER
EN MAGASIN



À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE



OU

Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



ÉLÉMENT(S)
D'EMBALLAGE



Séparez les éléments
avant de trier